

Des sols vivants aux sociétés résilientes : Accélérer l'agroécologie urbaine.

***CHAIRE d'EXCELLENCE EN RECHERCHE DU CANADA (CERC)
EN AGROÉCOLOGIE URBAINE***

Date de l'affichage : 26 juin 2025 au 19 septembre 2025

Date limite de mise en candidature: 19 septembre 2025

L'Université Laval, située à Québec, est une institution d'enseignement et de recherche de premier plan, reconnue pour son engagement sociétal et son environnement d'études exceptionnel. Elle propose environ 600 programmes répartis dans 17 facultés, avec une forte intégration de stages et une grande flexibilité dans les modes d'enseignement. Actrice majeure de la recherche et pionnière en développement durable, elle accueille plus de 55 000 étudiants, dont 9 000 internationaux, et entretient un vaste réseau de partenariats à l'échelle mondiale.

L'Université Laval, par l'entremise de sa Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA), s'illustre comme un pôle de référence dans le domaine de l'agroalimentaire. La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation compte un corps professoral de plus de 100 spécialistes renommés et plus de 2 200 étudiants et étudiantes. Ses programmes de formation touchent à l'ensemble de la chaîne bioalimentaire, de la production à la consommation. La Faculté est également dotée d'un institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels, de quatre centres de recherche de haute performance et de six groupes de recherche.

Le Département des sols et de génie agroalimentaire se donne comme mission d'assurer le leadership québécois et canadien dans la formation de professionnels hautement compétents dans les champs et domaines d'études de la science des sols et de l'environnement, du génie agroenvironnemental et du génie alimentaire. L'ouverture sur le milieu et la mobilisation des connaissances avec la collectivité et l'industrie sont au cœur de leur mission. Toutes les actions posées par le Département sont dans une perspective de développement durable et de protection de l'environnement en milieu agricole, urbain et industriel.

L'écosystème de recherche de l'Université est appuyé par des infrastructures uniques et des technologies avancées. Pour le projet de Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) en Agroécologie urbaine, les recherches s'appuieront sur : l'Agro-parc de Québec, un vaste territoire agricole protégé de 203 hectares au cœur de la ville de Québec, servant de laboratoire vivant pour rapprocher la production alimentaire durable des collectivités urbaines et connecter savoirs scientifiques, pratiques agricoles régénératives et participation citoyenne. Les infrastructures de l'Université Laval, incluant les serres hautes performances déjà acquises, l'innovaserre en développement, et le futur Dôme Agtech 5.0. Le Dôme Agtech 5.0 est une serre géodésique high-tech prévue pour tester des prototypes en conditions

réelles et comprend un dôme statique pour l'étude de la dynamique sol-eau-carbone et un dôme rétractable pour évaluer la résilience des cultures.

La Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) en agroécologie urbaine vise à accélérer la transition agroécologique dans les territoires urbanisés en développant un laboratoire vivant d'agriculture de proximité régénérative en milieu nordique, centré sur l'Agro-parc de Québec. Elle s'articule autour de trois axes : la création d'agroécosystèmes adaptés au climat nordique et résilients face aux contaminants, la circularité des ressources organiques et hydriques avec des technologies de remédiation innovantes, et la co-construction de systèmes alimentaires locaux, inclusifs et durables avec la participation active des citoyennes et citoyens. Ce projet ambitieux cherche à démontrer la valeur environnementale, économique et sociale d'un modèle agroalimentaire circulaire et participatif.

La personne choisie par le Comité de recrutement devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval ainsi que la sélection nationale dans le cadre du concours de chaire d'excellence en recherche du Canada. Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité veuillez consulter le site Web [Programme de chaire d'excellence en recherche du Canada](#).

La personne retenue recevra :

- un poste de professeur ou professeure titulaire;
- un financement de 8 millions de dollars sur 8 ans (soit 1 M\$/an incluant le salaire) provenant du Programme CERC;
- une allocation de 800 000\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour équiper son laboratoire (valeur de l'équipement de 2M\$);
- des bénéfices de démarrage compétitifs et attractifs;
- un salaire compétitif incluant salaire de base, avantages sociaux et primes de recrutement.

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2ELGBTQ+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs
- du mentorat par des pairs

- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint, pour les professeures et professeurs provenant de l'international
- une exemption d'impôts (sous certaines conditions)

Interruptions, ralentissement de carrière et situations personnelles

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions ou ralentissement de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille, la pandémie de COVID-19 ainsi qu'un handicap (non-exclusivement) peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les personnes candidates sont ainsi invitées à identifier et expliquer, le cas échéant, ces situations. Celles-ci seront dûment prises en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes candidates en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec la personne-ressource en équité aux coordonnées ci-dessous.

Marie-José Naud

Conseillère en équité, diversité et inclusion en recherche

marie-jose.naud@vrr.ulaval.ca

Description du poste

L'Université Laval sollicite des candidatures pour un poste stratégique de titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) en agroécologie urbaine. La personne idéale est une chercheuse ou un chercheur établi qui se démarque du lot et qui fait preuve de leadership. Elle sera appelée à évoluer au sein de l'écosystème de recherche de l'Université, qui comprend une expertise en santé des sols, agroécologie, valorisation des matières organiques, carbone organique du sol, résilience des agroécosystèmes, gestion de l'eau en milieu périurbain, économie circulaire et microbiologie des sols.

La personne retenue pour la Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) à l'Université Laval mènera un programme intersectoriel axé sur la création d'un laboratoire vivant d'agriculture de proximité régénérative en milieu nordique, centré sur l'Agro-parc de Québec, un territoire urbain protégé de 203 hectares. Ce programme, financé à hauteur de 8 millions de dollars sur 8 ans (incluant le salaire de la personne titulaire), vise à améliorer la santé des sols, favoriser la biodiversité fonctionnelle, séquestrer le carbone, réduire les contaminants émergents, boucler les cycles sol-matière-eau grâce à des technologies de pointe (biochar, capteurs connectés, IA, blockchain), et renforcer la souveraineté alimentaire par l'engagement citoyen. En s'inscrivant dans plusieurs priorités fédérales — systèmes alimentaires durables, carboneutralité, collectivités résilientes, innovation technologique et

santé publique — ce projet entend transformer l'interface ville-agriculture en démontrant la valeur des systèmes agroalimentaires circulaires, intelligents et socialement inclusifs.

Une expertise reconnue en sciences du sol, agroécologie, ingénierie environnementale ou dans un domaine connexe, un excellent dossier de publications et de financement, ainsi qu'une aptitude démontrée à la collaboration transdisciplinaire et au travail avec les parties prenantes seront essentiels pour occuper ce poste. La personne sélectionnée assumera des responsabilités d'encadrement aux cycles supérieurs et contribuera activement au rayonnement national et international de l'Université Laval et de la Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC). Elle devra démontrer un haut rendement en recherche et la capacité de développer un programme novateur axé sur les systèmes agroalimentaires durables et résilients, mobilisant des expertises variées telles que la pédologie, l'écologie microbienne, l'écotoxicologie, l'ingénierie environnementale, l'intelligence artificielle et l'analyse du cycle de vie.

Le poste est parrainé par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA), et la personne retenue sera intégrée au Département des sols et du génie agroalimentaire. Elle se verra offrir un poste de professeur agrégé ou titulaire, selon les conditions, et collaborera à l'élaboration du dossier officiel de candidature de la CERC, conformément aux lignes directrices du programme. Le ou la titulaire devra structurer une recherche intersectorielle ancrée dans l'Agro-parc de Québec, démontrant la faisabilité concrète de systèmes alimentaires de proximité durables. Elle jouera un rôle clé dans la fédération des expertises scientifiques autour des interactions sol-matière-eau-société à l'échelle urbaine et périurbaine, renforçant ainsi le positionnement stratégique de l'Université Laval en matière d'agriculture durable, d'économie circulaire et de transition écologique des villes.

Exigences

Les candidates et candidats doivent respecter les exigences en matière d'admissibilité du Programme CERC. Ces personnes doivent notamment être des professeures ou professeurs titulaires ou des professeures ou professeurs agrégés qui deviendront titulaires dans l'année ou dans les deux années suivant la mise en candidature. Les candidates et candidats provenant d'un milieu autre que le milieu de l'enseignement postsecondaire doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à des postes similaires.

L'Université Laval exige que les personnes candidates détiennent un doctorat en sciences du sol, agroécologie, ingénierie environnementale ou dans une discipline pertinente au domaine de recherche visé par ce poste. Elles doivent démontrer une expertise scientifique pertinente et une expérience significative en agroécologie et sciences du sol, avec une excellence démontrée en financement et publications de calibre international. Les spécialités de recherche peuvent inclure, sans s'y limiter, la pédologie, l'écologie microbienne du sol, l'écotoxicologie, l'ingénierie environnementale, l'intelligence artificielle appliquée, ou l'analyse du cycle de vie, et les candidates et candidats doivent faire preuve d'aptitudes

démontrées à mener des recherches autonomes, originales et transdisciplinaires, en collaboration avec divers partenaires.

Les personnes candidates doivent également démontrer leur capacité à contribuer de manière exceptionnelle à la recherche, à la formation et à l'enseignement, ainsi qu'un engagement clair envers la promotion de milieux de recherche et d'apprentissage équitables, diversifiés et inclusifs. Une capacité à encadrer aux cycles supérieurs, à travailler en équipe, à faire preuve de créativité, d'éthique, de jugement et d'autonomie est essentielle.

Le dossier de candidature complet comprend :

- Lettre de motivation (2 p.) incluant la vision stratégique;
- Curriculum vitae complet;
- Programme de recherche (max. 5 p.);
- Énoncé de la philosophie d'enseignement et de mentorat (max. 2 p.);
- Énoncé de déclaration en matière d'équité, de diversité, et d'inclusion (EDI) (max. 1 p.);
- Noms et coordonnées de trois références.
- Le [Formulaire d'auto-identification de l'ULaval](#).

Le programme CERC n'impose aucune restriction aux personnes candidates en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence, cependant, pour se conformer à la politique du gouvernement du Canada (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada), l'Université doit considérer le statut d'immigration des candidates et candidats. Sans devoir identifier son pays d'origine dans son dossier de candidature, chaque personne doit cependant y inclure l'une ou l'autre des déclarations suivantes :

Oui, je possède la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

(ou)

Non, je ne possède ni la résidence permanente ni la citoyenneté canadienne.

Processus de sélection

Les personnes dont la candidature aura été retenue à l'issue de l'évaluation préliminaire seront invitées à participer à une étape d'entrevue à distance, comprenant une présentation publique de leur vision stratégique pour la Chaire, suivie d'un entretien avec le comité de sélection entre le 26 septembre et le 17 octobre 2025.

Envoyer le dossier de candidature à François Richard, vice-doyen à la recherche de la FSAA (francois.richard@fsaa.ulaval.ca). La personne représentante faculaire en EDI va retirer le

formulaire d'auto-identification des dossiers de candidatures avant de les transmettre aux membres du comité d'évaluation. Toutefois, les informations du formulaire seront accessibles à l'agente EDI siégeant au comité.

Étapes du concours et critères d'évaluation des candidatures

1 Étapes du concours et soumission des candidatures

Étape	Date cible
Date limite de réception des dossiers	19 septembre 2025
Annonce des résultats de présélection	30 octobre 2025
Dépôt des candidatures au Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation (VRRCI)	15 novembre 2025
Annonce des résultats finaux (niveau institutionnel)	Décembre 2025
Dépôt du dossier au Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE – fédéral)	18 mars 2026
Réponse du Programme CERC	D'ici janvier 2027

Date d'entrée en fonction : dans les 12 mois suivant la réponse positive du Programme CERC.

2 Évaluation #1

Un Comité de mise en candidature et de sélection, formé au niveau de la faculté et du département, est responsable de l'analyse des dossiers et de la sélection d'une candidature à recommander à la haute direction pour la Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) en agroécologie urbaine. Cette sélection repose sur une évaluation rigoureuse selon les critères et sous-critères suivants, en cohérence avec les exigences du poste :

1. Excellence du dossier scientifique

- Qualité, originalité et impact des publications.
- Obtention de financements compétitifs à l'échelle nationale et internationale.
- Reconnaissance dans le domaine (prix, invitations, collaborations).

2. Pertinence de l'expertise

- Adéquation du profil avec les thématiques de la Chaire (agroécologie, sciences du sol, ingénierie environnementale, etc.).

- Expérience dans des environnements de recherche complexes (living labs, infrastructures ouvertes).
- Capacité à intégrer des approches transdisciplinaires.

3. Vision stratégique et programme de recherche

- Clarté, ambition et faisabilité du programme proposé.
- Intégration des trois axes de la Chaire (sols, circularité, engagement communautaire).
- Potentiel de retombées scientifiques, sociales, économiques et environnementales.

4. Leadership et mobilisation

- Capacité démontrée à diriger des équipes de recherche et à fédérer des partenaires.
- Expérience en partenariats ville-agriculture et en mobilisation communautaire.
- Leadership en formation de personnel hautement qualifié (PHQ).

5. Engagement en équité, diversité et inclusion (EDI)

- Intégration de l'EDI dans les pratiques de recherche, d'enseignement et de gouvernance.
- Leadership démontré en matière d'EDI.
- Contribution à des milieux de travail inclusifs.

6. Intégration dans le contexte institutionnel

- Maîtrise du français ou engagement à l'acquérir dans un délai raisonnable.
- Capacité à contribuer à la mission francophone de l'Université Laval.
- Engagement envers le service à la collectivité.

Le Comité de mise en candidature et de sélection est composé de professeures et de professeurs issus de diverses disciplines, choisis pour leur expertise et leur engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion. De plus, une agente d'équité de l'institution, l'Université Laval, prendra part aux rencontres pour assurer la conformité du processus d'évaluation. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions et ralentissements de carrière dans l'évaluation des candidatures. Les membres doivent également suivre une formation sur les préjugés inconscients et l'évaluation par les pairs.

3 Évaluation #2 au niveau du VRRCI

Le dossier de la personne sélectionnée au terme de l'évaluation #1 sera acheminé au **Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation** (VRRCI) pour une sélection finale en fonction des critères du Programme CERC. La décision finale sera prise par un comité présidé par la Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation qui consultera également la haute direction de l'Université Laval.

Personnes-ressources

Fonctionnement du concours

Silvio José Gumiere,

Directeur du Département des sols et de génie agroalimentaire

silvio-jose.gumiere@fsaa.ulaval.ca

Questions relatives au concours CERC

Jean-Philippe Marquis,

Conseiller en développement de la recherche

Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation

jean-philippe.marquis@vrr.ulaval.ca

Questions relatives aux principes EDI

Marie-José Naud

Conseillère en équité, diversité et inclusion en recherche

Vice-rectorat à la recherche, à la création et à l'innovation

marie-jose.naud@vrr.ulaval.ca